

## Procès-Verbal du Comité Directeur du 11 avril 2015 à Montpellier

### Etaient présents :

Mesdames CRUBELLIER Ludivine, SUDRE Caroline,  
Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Éric, GIL Robert, HERNANDEZ Jean Paul, NURIT Gérard, RABAGLIA Jérôme, RICOME Christian, PUYRENIER Patrick, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky et VERNEREY Gérard,

### Assistaient à la réunion :

Madame : DUMOTIER Nicole,  
Les Conseillers Techniques Sportifs Thierry JAMET et Joseph BRITTO

### Etaient excusés :

Mesdames BERNARD Nathalie, GAUTHEY Nathalie, FAUVEAU Magali, JARROUSSE Françoise, SARRUS Anne,  
Monsieur BRUNETON Jean-Paul, DUFOUR Simon, JARROUSSE Yves, JAMET Philippe, MICHEL Gilles, ROMERA Cyril, PRECLOUX Michel  
Le Conseillers Techniques Sportifs Richard MARTINEZ, Anne RIFF et Éric REBOURG

Sont présents membres 14/24, le quorum est atteint.

Le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le Président ouvre la séance à 9 heures 30 assisté par le Secrétaire Général.

### Ordre du Jour :

- 1.- Ouverture par le Président
- 2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.
- 3.- informations et points sur l'AG FFN du 17 et 18 avril 2015 à Vannes
- 4.- Questions diverses.

Nous présentons :

- Nos félicitations aux nageurs et nageuses récompensés à Limoges, notamment **DEBERGHES Fanny 1994** sociétaire de l'ASPTT MONTPELLIER pour le titre de championne de France du 200m Brasse Dames en 2:28.08. et sa qualification pour les championnats du Monde à KAZAN.
- Toutes nos amitiés à Jean Paul BRUNETON et à Anne SARRUS.

## I.- Ouverture par le Président

Le P.V. en date du 21 février 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

## II.- Informations et points sur l'Assemblée Générale Fédérale du 17 et 18 avril 2015 à VANNES

### 1.- Présentation du rapport fédéral Moral et d'activité

Ces rapports étayés de faits n'appellent aucun commentaire des membres présents sur le fond comme sur la forme.

## 2.- Propositions des règlements sportifs

### a) Natation

Développée par Christian RICOME

#### Modifications :

Partie généralité :

- Classement national des clubs: les titulaires du pass'compétition marquent 10 points dans la partie III : « le niveau de performance des compétiteurs ».
- La grille de qualification entre les championnats N2 25m et les championnats N2 50m et celle entre les championnats régionaux 50m et les championnats N2 50m seront revues afin d'être ajustées aux évolutions internationales et à la capacité d'accueil de nos rendez-vous interrégionaux.

Partie spécifique :

- **Catégorie Benjamin :**

Suite à la modification des épreuves lors du trophée Lucien ZINS (national et interrégional), les cotations pour intégrer les séries ont été corrigées :

- **Série nationale :** 5 900 points pour les filles et 5 450 points pour les garçons
- **Série interrégionale :** 4 800 points pour les filles et 4 050 points pour les garçons
- **Série régionale :** 4 400 points pour les filles et 3 450 points pour les garçons
- **Série départementale :** 3 950 points pour les filles et 2 950 points pour les garçons.

A partir du nouveau classement du natathlon (à l'aide de 10 épreuves), les nageurs pourront intégrer les séries comme suit :

- **Série régionale :** 7 300 points pour les filles et 5 750 points pour les garçons
- **Série départementale :** 6 600 points pour les filles et 4 900 points pour les garçons. Pour les séries régionale et départementale : les points devront être réalisés lors du trophée Lucien ZINS national ou interrégional, ou lors du classement national du natathlon. Dans ce cas, la meilleure cotation sera retenue pour établir le niveau de série. Ce niveau ne pourra dépasser le niveau de série régional.

Partie spécifique :

- **Catégorie Minimale :** aucun changement
- **Catégorie 16 ans et plus :**
- Podium à l'issue des finales sur les championnats de France cadets et le critérium national 16 ans et plus : → **Le classement des nageurs cadets lors des finales se fera au temps et non en fonction de l'appartenance à une finale.**
- **Niveau IR et sous-jacent :**
- L'épreuve de 100m 4N aux championnats N2 25m est optionnelle.

#### Calendrier :

Programmes régional et départemental

- Les Championnats Interclubs TC : les 7 et 8 novembre 2015.
- Les championnats départementaux en bassin de 25m : date préconisée le 21 et 22 novembre 2015
- Les championnats régionaux en bassin de 25m: le 5 et 6 décembre 2015
- Interclubs Benjamins plot 1 : 12 et/ou 13 décembre 2015
- Interclubs Benjamins/Minimes : 30 et/ou 31 janvier 2016.
- Les championnats régionaux en bassin de 50m : 10 au 12 juin 2016
- Les championnats départementaux été (25m ou 50m) : date préconisée le 25 et 26 juin 2016.

Programme interrégional

- Les Championnats N2 25m : du 18 au 20 décembre 2015
- Championnats N2 50m Hiver : du 18 au 20 mars 2016
- La Coupe de France des Départements : les 18 et 19 juin 2016
- Les Championnats N2 50m Eté : du 8 au 10 juillet 2016.

Programme national

- Les championnats de France en bassin de 25m: du 19 au 22 novembre 2015
- Championnats de France Elite et Jeunes (6 jours) : du 29 mars au 3 avril 2016 à Montpellier.
- Coupe de France des Régions : les 6 et 7 mai 2016
- Le Trophée Lucien-ZINS : les 2 et 3 juillet 2016.

- Les Championnats de France 15 ans et moins (5 jours) : du 21 au 25 juillet 2016
- Les Championnats Cadets et critérium national 16 ans et plus : du 27 au 31 juillet 2016
- Meeting OPEN : à Vichy

#### Compétitions internationales

- Les championnats d'Europe (25m) à Herzliya (Israël): du 2 au 6 décembre 2015
- Le Circuit « FFN Golden Tour », les dates des organisations proposées seront les suivantes : du 18 au 20/12/2015, du 22 au 24/01/2016, du 12 au 14/02/2016 et du 4 au 6/03/2016.
- Les Championnats d'Europe à Londres du 16 au 22 mai
- La COMEN : Dates et lieux à déterminer
- Les CEJ se dérouleront en juillet à Hodmezovasarhely en Hongrie, dates à déterminer
- L'OPEN DE FRANCE de Natation : Vichy, du 4 au 5 juillet 2016.
- Jeux Olympiques de Rio de Janeiro (semaine Natation) : du 6 au 13 août 2016.
- Etape de la Coupe du Monde 25m à Chartres/Grand Paris : Octobre, dates à déterminer

#### b) Water-Polo

Rapporté par Jean-Marie APPENZELLER et Joseph BRITTO, porte sur les points suivants :

- Proposition d'amendements aux règlements sportifs 2015/2016
- Dispositions générales relatives à toutes les épreuves fédérales
- Le déroulement des championnats
- La formation des arbitres

#### c) Natation Synchronisée

Les Règlements votés à l'AG de Millau restent valables pour la saison suivante, les Championnats d'Eté n'ayant pas encore eu lieu.

- Quelques amendements en rapport aux événements vécus à ce jour
- Les Championnats d'Eté seront analysés au fur et à mesure de la saison sportive

Aucune remarque n'a été adressée au comité, suite à la diffusion des actes et des corrections qui seront mis en place par la FFN transmis en amont de cette réunion à la Présidente de la commission absente ce jour.

#### d) Eau Libre

Exposé effectué par Ludivine CRUBELLIER à partir du document fédéral pas grand changement à part une hiérarchisation au niveau des points des étapes de la coupe de France et l'organisation d'épreuves grand public.

#### e) Maîtres

Présenté par Dominique TRAIN : Retenir la modification des grilles de participation et que la pratique des Maîtres est ouverte aussi à la natation synchro et au polo. Aucun autre commentaire à apporter.

#### Calendrier :

30 et 31 janvier 2016	Championnat Interclub lieu à déterminer
24 au 27 mars 2016	Championnats de France Hiver en 25m à ANGERS
23 au 26 juin 2016	Championnats de France été en 50m à CANET

#### f) Natation Estivale

Présentée par Marc CRUBELLIER qui signale uniquement que quelques modifications suggérées par la commission fédérale seront apportées.

- Aviser Bernard BODON du lieu d'organisation de la Coupe de France des Régions 2016 à CERET

### **3.- Formation**

Révision des référentiels suite à la modification du BP JEP AAN qui passera de 10 UC à 4 UC.

### **4.- Natation Santé**

63 structures sont constituées au niveau fédéral dans le domaine de la natation santé, authentifiées par un éducateur Aqua santé.

## **Une nouveauté importante le « Sport sur ordonnance » en partenariat financier avec les clubs avec le soutien la MAIF et la Mutuelle des Sports :**

Après l'article L. 1142-29 du code de la santé publique, il est inséré un article L. 1142-30 ainsi rédigé :  
« Art. 1142-30. – Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une maladie de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

« Les activités physiques adaptées sont dispensées par des organismes soumis aux dispositions du code du sport et labellisés par l'Agence régionale de santé et par les services de l'État compétents, dans des conditions prévues par décret.

« Une formation à la prescription d'une activité physique adaptée est dispensée dans le cadre des études médicales et paramédicales ».

### **5.- Rapports financiers**

Présentation des différents tableaux

Excellente présentation du dossier avec clarté dans les différentes rubriques, validé par la commissaire au compte.

Aucun commentaire des membres présents.

### **6.- Adoption des tarifs 2015-2016**

#### **Tarifs de la licence :**

Quelques modifications sont apportées

+ 0.20 € pour la licence plein tarif : 21€20

+ 0.10 € pour la licence à tarif réduit : 12€60

#### **Affiliations des clubs :**

+ 3€ pour les clubs annuels : 390€

- 2€ pour les frais de gestion pour affiliation hors période : 90€

+ 3€ pour les clubs de natation estivale : 290€

La modification des tarifs des licences et affiliations, notée ci-dessus, votée en Assemblée Générale FFN du 17 et 18 avril à VANNES, sera suivie au niveau régional comme décidé en Assemblée Générale Régionale 2005 de la même augmentation annuelle, soit de 0.20 € pour les licences « plein tarif » et de 0.10 € pour les licences « tarif réduit ».

Ce qui portera le **TARIF des LICENCES** de notre région **2015/2016** à :

<b>LICENCES Plein Tarif</b>	→	<b>35,40 €</b>
<b>LICENCES Tarif réduit</b>	→	<b>21,20 €</b>
<b>Part du Comité Régional</b>		<b>Part de la Fédération</b>
<i>Tarif réduit 8.60 €</i>		<i>Tarif réduit 12.60 €</i>
<i>Plein Tarif 14.20 €</i>		<i>Plein Tarif 21.20 €</i>

### **7.- Statistiques licences clubs**

Présentation vidéo des tableurs avec explications données à l'échelon de notre comité.

### **8.- Labellisation et Apprendre à nager**

Ces deux sujets, dont les documents ont déjà été transmis aux clubs et visibles sur le site régional, seront présentés au cours du séminaire des responsables des clubs régionaux de cet après-midi par projection de diaporamas.

## **III.- Questions diverses.**

Pas de question diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 00

Le Secrétaire Général  
Dominique TRAIN

Le Président du Comité  
Jacky VAYEUR